

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

**SESSION 2021**

## **HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES**

---

**Vendredi 10 septembre 2021**

Durée de l'épreuve : **4 heures**

*L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.*

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.

### **Répartition des points**

Dissertation	10 points
Étude critique	10 points

**Le candidat traitera un sujet de dissertation au choix parmi les sujets 1 et 2  
ET une étude critique de documents au choix parmi les études 1 et 2.**

**Il précisera sur la copie les numéros de sujets choisis pour la dissertation et l'étude critique de documents.**

**Dissertation 1**

Les formes de la guerre du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours

**Dissertation 2**

Le patrimoine et le tourisme

**Le candidat traitera une étude critique de documents  
au choix parmi les études 1 et 2.**

**Étude critique de documents 1 : Le rôle des sociétés dans le changement climatique**

En analysant les documents et en vous appuyant sur vos connaissances, étudiez l'importance des fluctuations et évolutions climatiques, ainsi que leur impact géopolitique.

**Document 1**

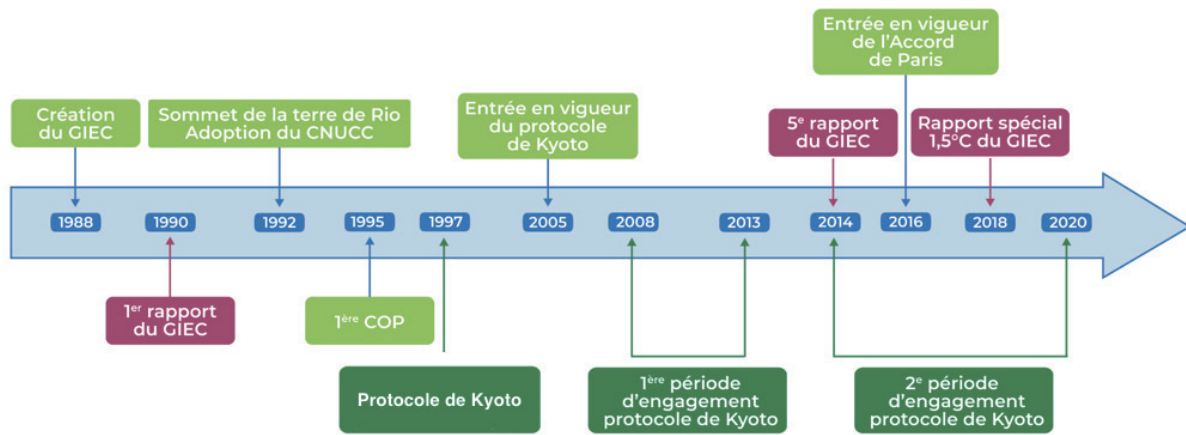
Nous avons changé d'ère à partir de la révolution industrielle, mais les effets réels de ce changement ne sont vraiment mesurables que depuis le XX<sup>e</sup> siècle, où les rejets de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère atteignent des niveaux alarmants et agissent clairement sur le climat. [...] La vraie perturbation du climat commence, pour moi, avec la révolution industrielle. Très vite, on a pu constater *de visu* cette réalité avec le recul des glaciers, qui marque la rupture progressive du pacte entre l'homme et la nature. [...]

On peut effectivement penser que ce réchauffement, d'abord lent et faible, est lié à l'activité humaine, même si, concernant le XIX<sup>e</sup> siècle, le lien n'a rien d'évident. De nos jours, en revanche, ce lien est l'explication la plus probable. Jamais, depuis au moins trois mille cinq cents ans, nous n'avons connu un réchauffement de cette ampleur. Nous sommes aujourd'hui à une hausse d'environ 0,9 degré en moyenne depuis 1850, et si l'avenir confirme les prévisions d'une augmentation des températures de 2 degrés, voire plus, au cours du XXI<sup>e</sup> siècle, il faut bien comprendre que cela entraînera une modification importante du climat. [...]

Je ne crois pas que nous soyons prêts à modifier radicalement nos modes de vie afin de diminuer nos émissions de CO<sub>2</sub>. Mais je me refuse à jouer les prophètes de malheur. En tant qu'historien, mon rôle est plutôt d'informer, d'éclairer, de faire de la pédagogie. Toutefois, si, durant le XXI<sup>e</sup> siècle, la température augmente vraiment de 2 à 4 degrés et si rien n'est fait, il faut bien comprendre que cela aura des conséquences majeures sur nos vies, notre environnement et, là, oui, il y aurait de quoi être inquiet.

Source : Interview d'Emmanuel Le Roy Ladurie, publiée le 2 février 2015  
dans le magazine *L'Express*

## Document 2



Source : d'après Chantal Fitoussi / Agence française pour la biodiversité, sur le site Internet d'eaufrance, service public d'information sur l'eau. Consulté le 10 septembre 2020

## Étude critique de documents 2 : Le cyberspace, un espace conflictuel ?

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez que le cyberspace constitue un espace de conflictualité.

### Document 1

*Station d'écoute du réseau Echelon de Morwenstow au Royaume-Uni. Echelon est le nom de code d'un système d'interception de communications privées et publiques, initié par les États-Unis pendant la guerre froide. Cette base est gérée par les services britanniques.*



Source : capture d'écran de Google Street View prise en 2010.  
Image consultée le 6 novembre 2020

## Document 2

Au-delà du plaisir de l'hommage à son auteur, l'analogie à l'ouvrage fondateur d'Yves Lacoste *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre* se justifie par le constat, d'une part, de l'explosion de la conflictualité dans le cyberspace, devenu un nouveau vecteur des affrontements géopolitiques et même un nouveau domaine militaire dans les stratégies et doctrines de nombreuses nations et, d'autre part, de sa militarisation – à savoir un jeu de processus sociaux, politiques et économiques visant à l'acceptation d'une approche militaire pour régler un problème – dans une dynamique de prolifération des armes et des menaces qui structure désormais son évolution et sa régulation. Bien sûr, tout comme la géographie, le cyberspace n'a pas été inventé pour faire la guerre et ne sert pas seulement à faire la guerre. On pourrait même avancer que les attaques menées jusqu'ici sont restées sous le seuil de ce que l'on qualifie de guerre au sens du droit international. Elles soulèvent néanmoins des difficultés de détermination des seuils de gravité en raison des audaces et des provocations des protagonistes les plus entreprenants. Le cyberspace a complètement révolutionné nos modes de vie, bouleversé nos économies et permis des progrès importants pour nos sociétés. Mais les bénéfices apportés par la révolution numérique sont désormais menacés justement parce que le cyberspace sert, d'abord, à faire la guerre.

Premièrement, l'usage du cyberspace à des fins offensives par de multiples acteurs, notamment les États, entraîne des risques d'escalade des conflits et de déstabilisation des sociétés qui menacent la paix et la sécurité internationales. [...]

Deuxièmement, dans un contexte géopolitique instable marqué par la persistance d'une menace terroriste, l'affaiblissement des instances multilatérales et le clair retour de la compétition stratégique entre grandes puissances, les États se réservent des moyens d'agir et ne sont pas prêts à renoncer à certaines de leurs activités qui mettent pourtant en péril la sécurité et la stabilité du cyberspace. Le contexte de défiance et de rivalités de pouvoir limite la coopération à l'échelle internationale et constitue un frein aux efforts de régulation nécessaires pour assurer la sécurité et la stabilité du cyberspace face au risque systémique, interrogeant la notion même de sécurité dans le cyberspace.

Source : Frédéric Douzet et Aude Géry, « Le cyberspace, ça sert, d'abord, à faire la guerre. Prolifération, sécurité et stabilité du cyberspace », *Hérodote*, vol. 177-178, 2020